

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi, 19 février 2025, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin

PRÉSENCE	PRÉSENCE NON MEMBRE
<p>Représentation parentale M. René Boudreau, président M. Jacques Leblanc, vice-président Mme Hanen Zayani, trésorière Mme Caroline Dionne Mme Julie Baribeau Mme Julie Godin Mme Fanja Lucie Raharinoro M. Tommy Pilote</p> <p>Représentation enseignante Mme Diane Beaulieu Mme Nancy Bédard Mme Geneviève Proteau M. Guillaume Roy Mme Annie Dubois Mme Marie-Hélène Ouellet en remplacement d'Élodie Lizotte</p> <p>Représentation du personnel de soutien Mme Valérie Gamache</p> <p>Représentation du personnel professionnel Mme Louise Veillette (en remplacement de Mme Cynthia Marin)</p> <p>Représentation estudiantine Mlle Éléonore Marcil, représentante des élèves de 4^e secondaire M. Simon Roy, représentant des élèves de 5^e secondaire</p> <p>Représentation de la communauté Aucune</p>	M. Jasmin Bélanger, directeur Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée
	PRÉSENCE À TITRE D'INVITÉ
	M. Jean-François Goupil, directeur adjoint 4e et 5e PEI Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative M. Zachary Moore, stagiaire
	ABSENCE
Mme Cynthia Marin, représentante du personnel professionnel Mme Élodie Lizotte, enseignante	

1. OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h 00.

1.1 Mot d'ouverture

M. René Boudreau, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur participation.

En tant qu'invités, l'on souligne les présences de M. Jean-François Goupil, directeur adjoint des 4^e et 5^e secondaire au programme d'éducation internationale pour ce qui est de la grille-matières 2025-2026 au point 2.2; de Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative, en ce qui a trait au budget révisé 2024-2025; de M. Zachary Moore, stagiaire de Mme Geneviève Proteau et ancien élève de De Rochebelle.

M. Jasmin Bélanger, directeur, ajoute la présence de M. Simon Duguay, enseignant, lors de la prochaine assemblée du conseil d'établissement qui se tiendra le 19 mars 2025. Ce dernier étant membre du comité IA, il sera porté au projet d'ordre du jour le point concernant les informations relatives de l'intelligence artificielle en milieu scolaire notamment le nouveau guide de l'IA du ministère de l'Éducation. De plus, d'autres directeurs adjoints se joindront lors de cette assemblée afin d'informer les membres du conseil d'établissement concernant le projet pilote sur les cellulaires en particulier.

1.2 Adoption de l'ordre du jour (p.j.)

ORDRE DU JOUR

	DOCUMENT
1 OUVERTURE	
1.1 Mot d'ouverture	
1.2 Adoption de l'ordre du jour	Fichier
1.3 Intervention du public	
1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2024	Fichier
1.5 Suivi au procès-verbal	
1.6 Correspondance reçue	
2 DÉCISION	
2.1 Présentation du budget révisé de l'école 2024-2025	Fichier
2.2 Approbation de la grille-matières 2025-2026	Fichier
2.3 Approbation demandes de locaux Camp Académie été 2025	
2.4 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement	Fichier
3 CONSULTATION	
Aucune consultation	
4 DISCUSSION	
Aucune	
5 INFORMATION	
5.1 Chantiers et infrastructures : état de situation	
5.2 Rapport de la présidence	
5.3 Rapport de la trésorerie	
5.4 Rapport de la direction	
5.5 Rapport du conseil des élèves	
5.6 Rapport du représentant au comité de parents	
6 AUTRES SUJETS	
6.1 Coupures budgétaires du MEQ	
7 FERMETURE	
7.1 Interventions des membres	
7.2 Levée de la réunion	

Il est demandé d'ajouter au point 7.1 le plagiat.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet d'ordre du jour incluant les modifications.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2024 (p.j.)

Aucune intervention.

Proposé par M. Simon Roy, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet de procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2024, tel que soumis.

1.5 Suivi au procès-verbal

M. Jasmin Bélanger, directeur, informe les membres de ce qui suit :

- ce jour, il a été annoncé la grève des employés, secteur des ouvriers, de la Ville de Québec impliquant la fermeture d'infrastructures à compter du 21 février 2025 et ce, pour une durée indéterminée. Par conséquent, les techniciens en loisirs ainsi que leur directeur adjoint, M. Bruno Parent, doivent réorganiser certaines activités du Festival d'hiver qui se tiendra ce vendredi, 21 février 2025. Par ailleurs, cette grève a également un impact concernant les cours d'éducation physique. La piscine Sylvie Bernier qui fut réouverte le lundi, 17 février 2025, sera de nouveau fermée. Il en va de même pour le Centre de glace offrant à nos jeunes la possibilité d'y patiner. Le directeur affirme son soutien envers les jeunes de notre école et regrette les conséquences de cette grève;
- en date du 18 février 2025, l'on a annoncé un deuxième pôle au programme de la francisation à l'école secondaire Des Compagnons et ce, dès septembre 2025. Cette annonce arrive à un moment opportun compte tenu de la capacité d'accueillir cette clientèle au sein de notre école atteinte. Cette nouvelle situation permettra d'alléger la pression de l'équipe de la francisation. Restera à déterminer les élèves qui feront partie des deux nouveaux groupes à Des Compagnons. Aucune coupure ne sera effectuée en ce qui a trait aux services professionnels envers cette clientèle à De Rochebelle. Ce deuxième pôle permettra aux jeunes immigrés de fréquenter les jeunes de leur secteur de leur école. Le tout facilitera leur intégration tant sociale qu'académique.

1.6 Correspondance reçue

La Fédération des comités de parents du Québec a annoncé des sondages nationaux concernant le bien-être des familles et le civisme à l'école ainsi que l'intimidation et violence à l'école. Ces sondages ont été distribués aux parents de De Rochebelle. Le président encourage les membres à y participer.

2. DÉCISION

2.1 Présentation du budget révisé de l'école 2024-2025 (p.j.)

Le directeur informe les membres de l'approbation du budget initial 2024-2025. Suivant le décompte des présences des élèves au 30 septembre 2025, les ressources financières du centre de services scolaire des Découvreurs effectuent un réajustement du budget notamment en ce qui concerne les allocations reçues. Il souhaite tenir informé le conseil d'établissement des modifications qui ont été apportées. Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative, présente ainsi les points essentiels révisés ainsi que les raisons de leurs dépenses.

Les membres questionnent Mme Demers. Les membres s'en sortent satisfaits des réponses obtenues.

2.2 Approbation de la grille-matières 2025-2026 (p.j.)

Le directeur, M. Jasmin Bélanger, rappelle le processus complexe de consultation du Cadre organisationnel impliquant surtout les enseignants aux fins de produire une grille-matières annuelle.

Le comité du Cadre organisationnel a reçu en janvier dernier une proposition des enseignants de mathématique. Après consultation auprès de différents groupes impliqués et l'appui favorable de l'équipe de gestion, une assemblée générale s'est tenue. Ce qui a eu pour résultat la grille-matières 2025-2026 présentée au conseil d'établissement de ce jour.

Par conséquent, M. Jean-François Goupil, directeur adjoint, présente la proposition pour l'introduction de la séquence Technico-Sciences, son contexte, la nécessité d'introduire la séquence TS, ses avantages, De Rochebelle comme étant pionnier en milieu public; la réduction des échecs et l'amélioration des résultats.

Principalement, il s'agit d'offrir aux élèves de 4^e secondaire le cours de mathématiques Technico-sciences (math TS) permettant ainsi à ces derniers une meilleure transition vers les programmes cégépiens le reconnaissant. Ce cours s'enseignera à la condition d'un nombre minimal requis et ce, malgré un risque financier qu'il encourt. L'on tient pour acquis que cette offre se fera de même pour le 5^e secondaire afin d'en valider la continuité. Cette dernière n'étant pas inscrite à la présente grille-matières, mais le sera l'année suivante suivant un processus de votation.

L'on rappelle qu'une séance d'information à ce sujet de la part des conseillers d'orientation ainsi que des enseignants de mathématiques sera offerte aux parents afin de les aider à accompagner leurs enfants pour les choix de cours à venir.

Les membres questionnent M. Jean-François Goupil. Les membres s'en sortent satisfaits des réponses obtenues.

Proposé par Mme Annie Dubois, il est résolu d'adopter à l'unanimité la grille-horaire 2025-2026.

2.3 Approbation des demandes de locaux Camp Académie été 2025

L'organisme privé Camp Académie souhaite louer environ 5 classes, la salle Simone-Monnet-Chartrand, la cafétéria et le gymnase du pavillon Claire-Bonenfant en cas de pluie pour son camp d'été 2025. Selon la loi de l'instruction publique, le conseil d'établissement doit statuer afin d'autoriser le prêt de locaux. De Rochebelle recevrait ainsi une bonification financière qui pourra être rétribuée à l'achat de matelas sur les murs du Complexe sportif, par exemple. Les bris potentiels seront gérés par ledit Camp ainsi que les ressources matérielles du CSSDD.

L'on suggère d'informer les enseignants correspondants aux classes réservées pour cette occasion.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité la demande de location des locaux de De Rochebelle par l'organisme Camp Académie pour la période estivale 2025.

2.4 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement

Des trois nouvelles demandes d'approbation de sorties éducatives, la sortie qui concerne l'animation littéraire à la bibliothèque Gabrielle-Roy est annulée et l'activité Hiveraganza n'aura pas lieu.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité la sortie éducative au Séminaire Saint-François afin d'analyser et d'encourager les élèves à la partie de basketball D1.

L'on fait mention du souper-bénéfice organisé par la Fondation de l'école De Rochebelle ainsi que des entraîneurs de football. Plus de 100 personnes y ont participé. Ce point n'était pas à l'ordre du jour étant donné que les élèves n'étaient pas invités, car il s'agissait d'une soirée incluant de l'alcool. Les fonds ont été partagés au programme de football ainsi qu'à la Fondation.

3. CONSULTATION

Aucune consultation.

4. DISCUSSION

Aucun commentaire.

5. INFORMATION

5.1 Chantiers et infrastructures : état de situation

Le directeur fait mention des points suivants :

- la réouverture de la piscine Sylvie Bernier a eu lieu le lundi, 17 février 2025. Le chantier s'est échelonné sur une période plus longue soit, 9 mois au lieu de 8 mois, ce qui est peu en constatant l'ampleur des travaux. Toutefois, il est question de la fermer à nouveau étant donné

la grève indéterminée des employés de la Ville de Québec à partir du vendredi, 21 février 2025. L'on félicite les enseignants d'éducation physique de la réorganisation des cours en la matière;

- les travaux de rénovation du pavillon Gilles-Vigneault se poursuivront malgré les réductions budgétaires en infrastructures scolaires annoncées l'année dernière et les 1.8 M\$ pour le centre de services scolaires Des Découvreurs;
- une quatrième demande afin d'agrandir l'espace entre les pavillons Gilles-Vigneault et Jacques-Rousseau est prévue afin que soit installé un ascenseur.

5.2 Rapport de la présidence

Aucune information.

5.3 Rapport de la trésorerie

Mme Geneviève Demers invite les membres à effectuer leurs demandes de frais de déplacements ainsi que de gardiennage, le cas échéant.

Le repas offert aux membres du conseil d'établissement sera aussi porté aux dépenses de la trésorerie.

Mme Demers présentera un rapport de la trésorerie lors de la prochaine assemblée.

5.4 Rapport de la direction

M. Jasmin Bélanger, directeur, fait mention des points qui suivent :

- la période d'inscription des élèves a débuté le 12 février et se terminera le 21 février 2025. Des plus de 2300 élèves, 385 élèves demeurent en attente. Il s'agit d'une période intensive, car le 1^{er} mai 2025 est la date réelle. Cette courte période permet d'aider les ressources humaines à planifier le nombre d'enseignants requis pour l'année suivante;
- la semaine des enseignantes et des enseignants. Les enseignants présents à l'assemblée reçoivent des félicitations;
- les voyages aux États-Unis auront toujours lieu et ce, malgré la nouvelle direction des États-Unis;
- le jeudi, 20 février 2025, à 19 h 00, se tiendra Secondaire en spectacle dont 250 écoles y participeront;
- les médias Radio-Canada, TVA et le Journal de Québec ont mentionné le match de basketball de la division D1 qui s'est tenu au Complexe sportif de De Rochebelle. Plus de 1000 personnes ont fait partie du public. Ce match fut haut en couleur et respectueux dont le résultat 77 à 76 à 3 secondes de la fin fut en faveur de De Rochebelle;
- Mariane Chapados, élève, présentera un spectacle d'humour à la soirée de reconnaissance aux employés du CSSDD ayant 25 ou 10 années de service.

5.5 Rapport du conseil des élèves

M. Simon Roy, représentant des élèves, présente son rapport des points qui suivent :

- la semaine de la Saint-Valentin offrant diverses activités dont le moment Disco, le Coup de foudre des pavillons Gilles-Vigneault et Félix-Leclerc et la vente de rose;
- le comité d'équité et égalité des genres distribuent des produits hygiéniques féminines aux toilettes de l'école.

Le conseil étudiant reçoit des remerciements de la part de certains membres présents à l'effet d'avoir reçu des cartes de la Saint-Valentin.

5.6 Rapport du représentant au comité de parents

Mme Fanja Lucie Raharinoro informe les membres des sujets qui suivent :

- les membres des comités de parents du Québec ont reçu une formation sur la lutte contre l'intimidation et la violence. Par ailleurs, selon la loi sur l'instruction publique, les écoles sont invitées à se rendre conformes à ce plan en l'approuvant annuellement.
- lors de leur dernière assemblée, il a été mentionné de la part d'une intervention publique la question de l'anglais intensif pour la 6^e année du primaire. L'on se pose moins la question en ce qui concerne le secondaire compte tenu des deux programmes d'anglais EESL et CORE;
- la consultation auprès des parents concernant les frais scolaires qui leur sont chargés. Ce en quoi le directeur ajoute l'ouverture du concours à la direction générale du CSSDD dans les prochaines semaines. Mme Marie-Pierre Lamarche, directrice générale intérimaire occupe le poste depuis janvier 2025. Le ministre de l'Éducation nommera la personne qui occupera ce poste;
- la fermeture des classes GrandiOse;
- le lancement de l'enquête sur le bien-être des familles. Des rencontres ont eu lieu à cet effet en février et mars 2025.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Coupures budgétaires du MEQ

Le directeur rappelle qu'il est question de réductions budgétaires de 130 M\$ pour l'ensemble des écoles du Québec dont 1,8 M\$ pour le CSSDD. Les coupures portent notamment sur les mesures sur la sensibilisation aux nations autochtones, les projets entrepreneuriaux. Puisque le budget du primaire est en surplus en raison d'un non-remplacement d'éducateurs au service de garde au primaire. Par cette économie dite forcée ainsi que le plan de rattrapage non dépensé entièrement, ces états de fait permettraient ainsi d'éponger les déficits. Les aides aux élèves ne sont pas touchées cette année.

Les membres questionnement M. Jasmin Bélanger, à cet égard. Les membres s'en sortent satisfaits des réponses obtenues.

7. FERMETURE

7.1 Interventions des membres

Mme Julie Baribeau informe les membres de la politique relative au plagiat du Cégep de Ste-Foy qui fut révisée en 2012 portant ainsi ses règlements à des sanctions progressives. Il a été constaté davantage de cas de plagiat dans les 2 dernières années comparativement aux 10 années précédentes. La réalité de ChatGPT présente à notre quotidien, l'on souhaite aborder ce sujet au secondaire en particulier pour ce qui est du règlement du plagiat que l'on retrouve aux agendas des élèves.

M. Jasmin Bélanger rappelle la présente de M. Simon Duguay, membre du comité IA de De Rochebelle lors de la prochaine assemblée et le nouveau guide du ministère sur ce qui doit être fait ou non, à cet égard. Ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre permettra de donner davantage de renseignements sur cette réalité. Pour le moment, le guide du ministère informe les enseignants, mais aucune information pour les élèves à ce jour. Il est donc important avant de modifier le règlement du plagiat à l'agenda, d'informer les élèves.

M. Jean-François Goupil, directeur adjoint, ajoute le fait que l'intégrité est une valeur importante au sein de l'école. Par ailleurs, il fait mention que les fondements concernant l'IA ne sont pas encore connus. Aussi, les normes et les modalités sont en cours de mise à jour. Pour le moment, le plagiat est considéré de cas par cas jusqu'à nouvel ordre et ce, en collaboration avec les parents.

Un membre ajoute le fait que l'IA apporte du positif pour les élèves TSA, par exemple.

7.2 Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour étant passé en revue, l'assemblée du conseil d'établissement de ce mercredi, 19 février 2025, se termine à 21 h 45.

La prochaine réunion se tiendra le **mercredi, 19 mars 2025, à 19 h 00**, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin de l'école secondaire De Rochebelle.